

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, **tenue le 16 septembre 2021 à 19h30**, sous la présidence du Maire René Pelletier, à laquelle étaient présents madame la conseillère Corina Lupu ainsi que messieurs les conseillers David Estall, Daniel Filiatrault et Michel Roch, formant quorum.

Madame Sophie Bélanger, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, également présente, agit comme greffière.

Sièges vacants : District trois (3) et district quatre (4)

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h39

**2021-09-160**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1 POINT D'INFORMATION DU MAIRE**

**1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2021**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Filiatrault

ET RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté ci-dessous, avec la modification suivante : Retrait du point 4.8

**ORDRE DU JOUR**

- 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2021**
- 2 TENUE DE LA SÉANCE AVEC LA PRÉSENCE DU PUBLIC**
- 3 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2021**
- 4 ADMINISTRATION ET FINANCES**
  - 4.1 Présentation des comptes du mois pour approbation
  - 4.2 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2021
  - 4.3 Remerciements à Madame France Robillard Pariseau et monsieur Claude Pariseau
  - 4.4 Fin d'emploi de madame Chantal Pelletier;
  - 4.5 Directrice générale et secrétaire-trésorière – Nomination Affiche municipale
  - 4.6 Directrice générale adjointe - Embauche
  - 4.7 Avis de réserve à des fins d'aménagement de nouveaux quais municipaux, d'espaces de stationnements et aires d'accueil et de services sur le lot XYZ du canton de Montcalm, sur le territoire de la Municipalité de Lac-des-Seize-Iles;

4.8 Offres de services systèmes d'alarmes, caméras de surveillance et système d'accès (**POINT RETIRÉ**)

**5 URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

5.1 Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme

5.2 Renouvellement de l'adhésion aux Fleurons du Québec

**6 COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE**

**7 SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE ET PUBLIQUE**

**8 TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES**

8.1 Remise en état du littoral et restauration des berges du cours d'eau face au no. 74 rue Brin

8.2 Réalisation de plans et devis pour la consolidation du barrage du Lac-des-Seize-iles

**9 AUTRES SUJETS**

**10 CORRESPONDANCES**

**11 PÉRIODES DE QUESTIONS**

**12 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2021-09-161 2. TENUE DE LA SÉANCE EN SALLE**

QUE la présente séance soit tenue en présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux, ainsi que les citoyens puissent y participer

**2021-09-162 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2021 avec les documents de l'assemblée par courrier électronique ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Filiatrault  
Et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 août 2021 soit approuvé en modifiant le libellé du premier paragraphe du point 4.9 comme suit : (...à l'effet que sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance, **un projet** de règlement portant le numéro SQ 2019-03...)

**4. ADMINISTRATION**

**2021-09-163 4.1 Présentation des comptes du mois pour approbation**

CONSIDÉRANT le dépôt de la liste des comptes à payer par la directrice générale et secrétaire-trésorière au montant total de **170 931.04\$**;

IL EST PROPOSÉ par David Estall  
Et résolu unanimement;

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Paiements par chèques	Pour les mois d'août et septembre 2021	135 936.52\$
Paiements par internet et retraits directs	Jusqu'au 31 août 2021	14 286.98\$
Paiement des salaires	Pour le mois d'août 2021	20 707.54\$
<b>TOTAL</b>		<b>170 931.04\$</b>

Dépôt

#### **4.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2021**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 31 août 2021.

2021-09-164

#### **4.3 Remerciements à Madame France Robillard Pariseau et monsieur Claude Pariseau**

CONSIDÉRANT QUE madame France Robillard Pariseau et monsieur Claude Pariseau ont quitté la municipalité pour poursuivre leur parcours sous d'autres cieux;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci se sont distingués par leur dévouement et implication constantes, et ce, pendant de nombreuses années, en tant que bénévoles et comme membres du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Estall  
ET résolu unanimement

QUE ce conseil remercie chaleureusement ces personnes d'exceptions pour leur collaboration inestimable et leur contribution au sein de la communauté de Lac-des-Seize-Îles, pour le développement, la mise en valeur et le rayonnement de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

2021-09-165

#### **4.4 Fin d'emploi de madame Chantal Pelletier**

CONSIDÉRANT QUE madame Pelletier a informé la directrice générale qu'elle devait quitter son emploi au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE madame Pelletier a quitté ses fonctions le vendredi 3 septembre 2021;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Filiatrault  
ET résolu unanimement

QUE ce conseil prenne acte de la fin d'emploi, effective au 3 septembre 2021 et remercie madame Pelletier pour tout le travail accompli au cours de son passage à Lac-des-Seize-Îles.

2021-09-166

#### **4.5 Directrice générale et secrétaire-trésorière – Nomination**

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution numéro 2021-04-88 relativement à l'embauche de Madame Sophie Bélanger à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour la municipalité de Lac-des-Seize-Îles;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'une directrice générale et secrétaire-trésorière, dans le but d'occuper à long terme le poste en titre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait du travail accompli par madame Sophie Bélanger depuis son entrée en fonction;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines et affaires juridiques;

CONSIDÉRANT QUE la période entre le 12 avril 2021 et le 16 septembre 2021 fait office de période de probation;

IL EST PROPOSÉ par madame Corina Lupu  
ET résolu unanimement

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles confirme l'embauche de madame Sophie Bélanger au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière et

autorise le maire à négocier et signer le contrat de travail, le tout, selon les modalités convenues entre les parties.

**2021-09-167**

#### **4.6 Directrice générale adjointe - Embauche**

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution numéro 2021-03-57 relativement à l'embauche de Madame Louise Trottier à titre de remplaçante au poste de commis comptable;

CONSIDÉRANT QUE depuis son entrée en fonction, madame Trottier a réalisé plus que les tâches associées au poste de commis comptable et qu'elle s'est démarquée par ses capacités d'adaptation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'une directrice générale adjointe, pour offrir un support clérical, appuyer la directrice générale dans la réalisation des activités courantes du bureau ainsi que pour assurer la poursuite normale des activités de la Municipalité en cas d'absence de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines et affaires juridiques;

CONSIDÉRANT QUE la période entre le 3 mars 2021 et le 16 septembre 2021 fait office de période de probation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Estall  
ET résolu unanimement

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles confirme l'embauche de madame Louise Trottier au poste de directrice générale adjointe et autorise le maire et la directrice générale à compléter la négociation et signer le contrat de travail, le tout, selon les modalités convenues entre les parties.

**2021-09-168**

#### **4.7 Avis de réserve sur les lots 5 708 376 et 5 708 377**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite évaluer la faisabilité d'ajouter des quais municipaux, des espaces de stationnements, aires d'accueil et de services, ainsi qu'un parc municipal à proximité de la marina municipale, sise au 10 rue Lapierre, le tout afin de répondre aux besoins des citoyens et propriétaires, entre autres, ceux dont l'unique moyen d'accès à leur résidence est par voie d'eau;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la Municipalité juge ainsi nécessaire d'imposer sur les lots **5 708 376 et 5 708 377**, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil, des réserves à des fins d'aménagement de quais municipaux, d'espaces de stationnements, aires d'accueil et de services, ainsi qu'un parc municipal sur les lots mentionnés aux présentes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Roch

Le vote est demandé par madame Lupu  
Vote pour : Daniel Filiatrault, Michel Roch et René Pelletier  
Vote contre : David Estall et Corina Lupu  
ET résolu majoritairement

Que le conseil municipal décrète l'imposition de réserves foncières sur les **5 708 376 et 5 708 377** du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Argenteuil, et ce, à des fins d'aménagement de quais municipaux, d'espaces de stationnements, aires d'accueil et de services, ainsi qu'un parc municipal sur les lots mentionnés précédemment.

Que le conseil municipal donne mandat à la firme DHC Avocats inc. de procéder à toutes les démarches requises pour l'imposition desdites réserves à des fins publiques conformément à la Loi sur l'expropriation et pour représenter la Ville dans ces dossiers.

Que la Municipalité mandate madame Nathalie Garneau, arpenteure-géomètre pour entreprendre la confection des plans et des descriptions techniques requis par la Loi, aux fins de l'imposition des réserves.

Que la Municipalité mandate Madame Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, afin de représenter la Municipalité auprès des différentes parties prenantes.

**Point retiré**

**4.8 Offres de services pour systèmes d'alarmes, caméras de surveillance et système d'accès**

**2021-09-169**

**4.9 Arbre-Evolution – Offre de services**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles souhaite entreprendre des travaux de végétalisation dans son noyau villageois;

CONSIDÉRANT l'offre de services soumise par, Arbre-Évolution coopérative de solidarité, au montant de 7678,47\$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se réserve le droit de demander à Arbre-Évolution de réviser certains éléments du plan soumis, tout en respectant le budget déterminé;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Roch  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'octroi du mandat à, Arbre-Évolution coopérative de solidarité, pour un montant maximum de 7678,47\$ (avant taxes) et conditionnellement à ce que certains éléments du plan soumis soient révisés et/ou précisés.

Et que la dépense soit prise à même le surplus non affecté.

**5.URBANISME**

**Dépôt**

**5.1 Dépôt du rapport mensuel du service de l'urbanisme**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, qui en accuse réception, le rapport mensuel du service.

**2021-09-170**

**5.2 Renouvellement de l'adhésion aux Fleurons du Québec**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles désire poursuivre sa participation pour les trois prochaines années au programme des Fleurons du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le tarif triennal en vigueur pour les municipalités de moins de 1000 habitants est de 828,00\$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT QUE le tarif d'adhésion triennal comprend des services d'accompagnement, de conseil et de mise en valeur des efforts des municipalités en matière de verdissement;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Roch  
ET RÉSOLU unanimement

De renouveler l'adhésion de la Municipalité aux Fleurons du Québec pour les années 2022 à 2024 au montant de 828,00\$ (avant taxes).

## **6. COMMUNICATIONS, LOISIRS ET CULTURE**

## **7. SÉCURITÉ CIVILE, INCENDIE ET PUBLIQUE**

## **8. TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES**

### **2021-09-171 8.1 Remise en état du littoral et restauration des berges du cours d'eau face au no. 74 rue Brin**

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'effectuer des travaux de stabilisation et de re végétalisation des berges afin de se conformer aux exigences du ministère;

CONSIDÉRANT QU'il est également requis d'effectuer des travaux afin de rétablir le seuil dudit ruisseau et qu'une nouvelle soumission a été demandée pour inclure ses travaux;

CONSIDÉRANT la soumission reçue d'Aubier-environnement en date du 11 juillet 2021, pour la stabilisation des berges, au montant de (1892,33\$) taxes incluses;

CONSIDÉRANT la nouvelle offre de service d'Aubier-environnement en date du 9 septembre 2021, pour les travaux de remise en état du littoral et la restauration des berges et du cours d'eau en face du 74 rue Brin au montant de 5517,94\$ (taxes incluses);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Filiatrault  
ET RÉSOLU unanimement

D'abroger la résolution 2021-07-140 et d'accepter la nouvelle proposition d'AUBIER ENVIRONNEMENT tel que proposée dans le devis au montant de 5517,94\$ (taxes. Incluses).

### **2021-09-172 8.2 Réalisation de plans et devis pour la reconstruction du barrage du Lac-des-Seize-Îles**

CONSIDÉRANT QUE la structure actuelle manifeste plusieurs faiblesses sur le plan de la stabilité et de la perméabilité.;

CONSIDÉRANT QUE la réfection complète de la structure semble être la seule possibilité pour préserver le niveau d'eau actuel du lac des Seize Îles;

CONSIDÉRANT QUE trois scénarios ont été présentés au conseil municipal et que ce conseil a choisi l'option 3, de barrage avec seuil;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé une offre de services professionnels à, monsieur Miroslav Chum, ingénieur;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels déposées pour la réalisation des plans et devis de conception dudit barrage pour un montant de 9423,00\$ avant taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Estall  
ET résolu unanimement

D'accepter l'offre de services déposée, par monsieur Miroslav Chum, ingénieur pour la réalisation de plans et devis de conception pour la reconstruction du barrage pour un montant de 9423,00\$ (avant taxes).

**9 AUTRES SUJETS :**

**10. CORRESPONDANCES**

Dépôt du rôle d'évaluation reconduit pour les années 2022-2023-2024

**11. PÉRIODES DE QUESTIONS**

Le conseil répond aux questions du public.

**2021-09-173**

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par madame Corina Lupu  
Et résolu unanimement;

QUE la séance soit levée, il est 20h36

2 citoyennes étaient présentes à l'assemblée

**2021-09-174**

**CERTIFICAT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**Je soussignée, madame Sophie Bélanger, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

\_\_\_\_\_  
René Pelletier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sophie Bélanger  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière par intérim

**Je soussigné, René Pelletier, maire de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.**